

NOTE D'AVANCEMENT
CRPE – Axe « Accompagner la transition écologique »

Objet : État d'avancement des travaux et perspectives opérationnelles au 10 mars 2026

Pilotage : Région Normandie

Parties prenantes : GT CREFOP ad hoc « Emplois, Compétences, Transitions écologiques » (ECTE)

1. Périmètre

Accompagner la transition écologique sur le volet emplois, compétences

En tant qu'enjeu transversal irriguant l'ensemble des métiers et des besoins en emploi, il vise à **appuyer les réflexions et dynamiques en cours au niveau régional dans le cadre de la COP**, afin d'éviter la dispersion des initiatives et de renforcer la cohérence entre politiques emploi, formation et transition. Il s'attachera en particulier à :

- Soutenir les actions en cours de mise en œuvre au titre de la COP d'un volet emploi/compétences ;
- Accompagner l'adaptation des secteurs impactés par le changement climatique ;
- Suivre et accompagner les besoins spécifiques d'un territoire hautement industrialisé et investi historiquement dans les énergies fossiles en favorisant les transitions professionnelles ;
- Accompagner les grands projets normands relatifs à la transition énergétique.

2. Objectifs opérationnels du groupe de travail

Le groupe de travail a pour objectif de structurer une démarche commune, une méthodologie à l'échelle du CREFOP sur les enjeux "Emplois, Compétences et Transitions écologiques" en appui à la COP normande. **Ce travail a vocation à produire un diagnostic partagé assorti d'un plan d'actions.**

Le groupe de travail ad hoc associe des membres du CREFOP (présidents de commission, bureau, personnalités qualifiées au titre de la transition écologique) ainsi que des acteurs du membres du CRPE (France Travail, les départements) au titre de l'axe « Transition écologique » de la feuille de route du CRPE dont ce groupe est également la traduction opérationnelle.

Le plan d'action produit par le groupe de travail sera décliné et animé dans les commissions du CREFOP, en combinant des actions portées par chaque institution (Région, DREETS, France Travail, OPCO, Rectorat, branches) et des actions collectives conduites au sein des commissions.

3. Actions mises en œuvre et choix méthodologiques

Recensement des actions existantes des parties prenantes autour des enjeux emplois-compétences et transition écologique :

- Recensement des actions initiées par la Région sur ses politiques publiques
- Recensement des actions initiées par la Région auprès des branches et des OPCO pour produire un premier panorama
- Questionnaire aux parties prenantes du GT ; recueil de 26 fiches-actions, le questionnaire est désormais adressé plus largement à certains acteurs identifiés comme clés (OPCO, branches et filières liés aux thématiques prioritaires, cf. infra)

- **Choix de structurer une approche à partir de la nomenclature nationale préconisée par le Secrétariat général à la planification écologique, qui répartie les actions selon les 4 thématiques ci-dessous :**
 - **Améliorer la connaissance** des enjeux emplois compétences au niveau des territoires et des secteurs
 - **Accompagner et sensibiliser** les acteurs (salariés, DE, entreprises, etc.)
 - Renforcer l'**attractivité des métiers et des formations** de la transition écologique
 - Ajuster les **offres de formation** et de **certification** aux exigences écologiques

Présentation de la démarche et méthodologie de la COP Normandie (partage d'un socle commun) :

- **Priorisation à faire sur les 6 axes de la COP** : Mieux se déplacer, Mieux se loger, Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes, Mieux produire, Mieux se nourrir, Mieux consommer

Benchmark territorial : Analyse des démarches conduites dans d'autres régions (Pays de la Loire, Centre-Val de Loire) ; retours contrastés, largement dépendants des stratégies régionales. En l'état, ces retours d'expérience n'offrent donc pas un référentiel réellement utile pour inspirer ou orienter la démarche régionale en Normandie, qui doit s'appuyer avant tout sur ses propres enjeux, priorités et dynamiques partenariales.

Priorisation des leviers structurants :

Le GT a retenu deux priorités majeures en fonction de leur impact sur les GES et de la maturité de l'écosystème partenarial :

- **Priorité 1 : « Mieux se déplacer »** (Transport = 1/3 des émissions de GES)
- **Priorité 2 : « Mieux produire »** (Focus sur la décarbonation industrielle et l'énergie)

Lancement d'un cycle d'auditions d'experts :

- Un cycle d'auditions avec les pilotes des GT thématiques de la COP et des experts (ADEME, CEREMA...) est en cours sur les deux axes retenus,
- Objectif : Identifier les besoins en compétences, les priorités d'actions sur le volet emploi-formation.

A l'issue des auditions, il sera proposé de solliciter le Carif Oref pour la réalisation d'une étude flash visant à documenter les compétences mobilisées sur le champ concerné et à produire des éléments outiller le plan d'action.

Synthèse et perspectives

Enjeu d'articulation du GT avec l'écosystème COP Normandie

2 réunions plénières du groupe de travail, qui ont permis de valider collectivement : les priorités d'action, la méthodologie de travail, les objectifs du futur plan d'action.

2 priorités stabilisées : « Mieux se déplacer » et « Mieux produire ».

Études flash du Carif-Oref à venir pour préciser les besoins en compétences dans ces deux champs prioritaires et alimenter le plan d'action.

Prochaine échéance : présentation d'un point d'avancement à la COP Normandie 2026 (novembre).